

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE du 16/03/2022



Sous la présidence de Monsieur Durand, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, excusée.
 - des enseignants : Mmes Bricage, Desraux, Dupuy, Flotats, Volpillière, Cargnello, Lemerle, Mazeau, Goanvic et M. Durand.
 - des représentants des parents, élus au conseil d'école :
- Titulaires : Mmes Ramanajanahary, Mortier, Seureau et Ms. Coine, Montfort et Lendor. Les autres parents sont excusés.

- de M.Pourché, Premier adjoint
- de M.Mallet, DDEN.

La séance est ouverte à 19h05.

- Désignation d'un secrétaire et passage d'une feuille d'émargement
- Effectifs actuels et prévisionnels
- Bilan de la situation sanitaire
- Projet d'école :
 - Objectifs prioritaires
 - Projets de classe et d'école : Troc-livres, Rencontre d'endurance, Permis cycliste, Soirée chorale, Rencontre d'athlétisme, Classe découverte, Classes d'eau, sorties de fin d'année, Fête de l'école, Remise de livres "de prix" et récompenses, Aviron, Développement durable, Piscine.
 - Bilan des dernières actions en cours
- Mairie :
 - Bilan des travaux courants et des investissements réalisés depuis le 13 octobre 2022
 - Sécurité : exercice incendie du 2^e trimestre (26 janvier 2023)
- Questions des parents
- Date du prochain conseil d'école

- **Désignation d'une secrétaire :** M.Montfort est désigné comme secrétaire de séance.

Seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

- **Évolution des effectifs :**

Effectifs au 09 mars : 278 élèves.

PS-MS Mme Bricage	MS Mme Legrand	PS-GS Mme Flotats	GS Mmes Dupuy et Timmer man	CP-CE1 Mme Cargnello	CP Mme Nury
23 + 5	27	11+15	25	12+10	23

CE1 Mme Volpillière	CE2 Mme Lemerle	CE2- CM1 Mme Mazeau		CM1- CM2 Mme Goanvic	CM2 M. Durand Mme Gaignard
23	28	8+17		16+7	28

Effectifs par niveau :

Élèves de petite section :	34	Élèves de moyenne section :	32
Élèves de grande section :	40	Élèves de CP :	35
Élèves de CE1 :	33	Élèves de CE2 :	36
Élèves de CM1 :	33	Élèves de CM2 :	35

Soit au total : 278 contre 283 en mars 2022 (-5).

Les effectifs ont baissé par rapport à l'année dernière (-5). Le départ important des CM2 a fait chuter les effectifs. L'année prochaine, il est possible qu'ils baissent encore légèrement. Cela dépendra des inscriptions en Petite section.

Prévisions d'effectifs provisoire (en date du 09 mars) pour 2022-2023 : 273

Effectifs par niveau :

Élèves de petite section :	30	Élèves de moyenne section :	34
Élèves de grande section :	32	Élèves de CP :	40
Élèves de CE1 :	35	Élèves de CE2 :	33
Élèves de CM1 :	36	Élèves de CM2 :	33

Soit au total : 273

Mme DESRAUX remplace Mme LEGRAND, qui est en arrêt maladie. Elle sera présente jusqu'à la fin de l'année.

- **Projet d'école**

- **Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC se déroulent une fois par semaine pour les élèves d'élémentaire de 16h30 à 17h30 et trois par semaine pour les élèves de maternelle de 12h à 12h30.

Elles ont commencé, pour l'année scolaire en cours, le lundi 13 septembre 2022 et prendront fin le jeudi 23 juin 2023.

La priorité de la circonscription d'après le BO spécial n°3 du 26 avril 2018 des APC cette année est d'aider en groupe restreint les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

- **Objectifs prioritaires 2022-2023 du Projet d'école**

Le Projet d'école en cours a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de l'école, de renforcer les compétences de chaque élève et de développer les relations avec les différents partenaires (école du territoire, périscolaire, parents, municipalité). Il est défini par des marqueurs choisis par l'équipe pédagogique :

Harmonisation des pratiques et des outils : les classes de CP et de CE1 utilisent la même méthode de lecture pour assurer une continuité entre les deux niveaux.

Penser et organiser le fonctionnement de la classe en fonction des besoins des élèves

Améliorer les compétences en français : participation de 3 classes au concours national Les petits champions de la lecture. Finale départementale le 1^{er} avril pour nos deux lauréates.

Créer du lien avec les familles

Améliorer les compétences en mathématiques en passant par la manipulation et le jeu

Utiliser les compétences de chacun

Développer les compétences informatiques et numériques : les classes d'élémentaire et les enseignants ont bénéficié d'une matinée de formation numérique en novembre. Les enfants ont été initiés à la programmation de robots.

Mettre en place des projets motivants et fédérateurs

Accompagner les enfants en difficulté : dans ce cadre, 10 enfants de l'école sont accompagnés par des bénévoles individuellement et gratuitement deux fois par semaine. Nous remercions chaleureusement les bénévoles et la mairie pour les locaux.

Sensibiliser et s'investir dans une démarche éco-responsable

Améliorer l'accueil des enfants sur le territoire

- **Projets de classe et d'école :**

- **Cycle 1 (Maternelle)**

2 Classes d'eau en partenariat avec l'ODD et l'Agence de l'eau Seine Normandie :
Thème : la faune et la flore aquatiques PS-GS en mai et l'eau dans tous ses états en juin PS-MS.

Pendant ces classes d'eau, la classe de PS-MS fera une sortie à la base de loisirs de Verneuil sur le thème de la mare et un artiste interviendra lors d'ateliers artistiques dans la classe de PS-GS.

Dans le cadre du plan "Pour une rentrée sécurisée en CP", un protocole départemental est mis en place en GS en collaboration avec le personnel de santé de l'éducation nationale pour le repérage d'élèves rencontrant des difficultés dès la GS avec notamment une passation d'évaluations de novembre à janvier. L'objectif est de pouvoir mettre en œuvre des mesures d'accompagnement du parcours scolaire des élèves.

- **Cycles 2 et 3 (élémentaire)**

6 Classes d'eau en partenariat avec l'ODD et l'Agence de l'eau Seine Normandie en mars et juin dans les classes de CP, CP-CE1, CE1, CE2, CE2-CM1 et CM1-

CM2 sur les thèmes des états de l'eau, du cycle de l'eau, de la mare et du circuit de l'eau. Dans ce cadre, les CP et les CP-CE1 iront à la base de loisirs de Verneuil, les CE1 et CE2 ont fait une sortie à la Maison de la pêche et de la nature et les CE2-CM1 et CM1-CM2 à la station d'épuration de Verneuil. Différentes animations ont été également proposées aux enfants.

Une séance de natation s'est déroulée le 24 janvier à Porcheville pour que les élèves des classes participant au cycle aviron valident le test obligatoire pour ce type d'activité.

Les CM2 de l'école ont effectué un mini-stage au collège le lundi 23 janvier. Ils ont participé chacun à deux séances avec des enseignants du collège.

Activités en partenariat avec le Parc Naturel Régional pour 6 classes d'élémentaire. Les élèves ont bénéficié d'interventions sur le thème de l'alimentation durable et de la classe dehors.

La classe de CM2 participe au dispositif Aire Terrestre Educative en partenariat avec le PNR et l'association Ecolonia. Ce projet vise à faire découvrir aux élèves un espace naturel de leur commune et à s'engager dans une démarche de protection de cet espace. L'espace choisi est le Parc du château. Les enfants ont ainsi appris à identifier les différents arbres du parc et à reconnaître certains oiseaux par leur chant. Le travail de la classe sera présenté aux autres élèves puis aux habitants d'Hardricourt d'ici la fin de l'année.

L'école poursuit en parallèle des actions de permaculture, de jardinage, de compostage et de recyclage des déchets alimentaires avec le poulailler.

La classe de CE2-CM1 participe à une opération de sensibilisation à l'égalité des chances entre les garçons et les filles, notamment à travers le choix du métier, avec l'association Elles bougent et Ariane group.

Ainsi, deux jeunes ingénieures d'Ariane group sont intervenues en classe pour leur présenter leur parcours et le métier d'ingénieur. Cette intervention a été filmée et des extraits ont été diffusés dans les journaux télévisés d'ARTE et de M6.

Dans la continuité de cette intervention, la classe va visiter le site d'Ariane groupe aux Mureaux puis présentera aux autres élèves de l'école ce projet.

Passation d'évaluations de mi CP passée en janvier avec retour aux parents.

Nous renforçons notre partenariat avec le Centre de loisirs, qui avant chaque période de vacances, organise une après-midi jeux de société avec une ou deux classes.

Enfin, une évaluation d'école, dispositif national, est en cours. Cette évaluation concerne les 3 écoles du territoire : Gaillon, Mézy et Hardricourt. Elle vise à provoquer un questionnement puis à améliorer le fonctionnement de l'école. Dans un premier temps, l'équipe enseignante a préparé un rapport d'auto évaluation qu'elle a envoyé aux évaluateurs. Dans un second temps, ces derniers viendront à l'école les 7 et 14 avril s'entretenir avec le directeur, des élèves, des représentants de parents et du personnel travaillant à l'école dont les enseignants. Enfin, l'équipe d'évaluation rédigera un rapport qu'elle adressera à l'école, qui sera validé par les enseignants puis communiqué aux familles.

Manifestations depuis le dernier conseil d'école du 11 octobre 2022

Cross en faveur du Téléthon le vendredi 2 décembre pour les classes de la GS au CM2. Cette manifestation a permis de récolter plus de 500 euros pour la recherche. Spectacle de Noël le 15 décembre 2022, un conte de Noël musical mettant en valeur les principes de respect et d'entraide pour tous les élèves qui ont beaucoup apprécié.

Goûter de Noël (Caisse des Écoles) et Père Noël le 16 décembre 2022 au matin. Remerciements à la Caisse des écoles pour le spectacle et aux commerçants de la commune pour le goûter.

Le Troc Livres en janvier et février a permis à chaque enfant de repartir avec deux livres.

A faire

Rencontre d'École en Endurance au stade le jeudi 20 avril pour les classes du CP au CM2.

Soirée chorale (8 classes, une de plus que l'année dernière) le mardi 28 mars de 19h à 22h à la salle des Fêtes. Nous avons prévu cette année d'organiser cette chorale en 2 parties car tout le monde ne pourra rentrer en même temps dans la salle des fêtes. Entre 19h et 20h, les classes de GS, CP, CP-CE1, CE1 chanteront. Il y aura une pause de 20h à 20h30 et de 20h30 à 21h30, les classes de CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2 chanteront à leur tour. Une invitation sera transmise aux parents cette semaine

Carnaval le vendredi 21 avril avec défilé, photos de groupes, vente de crêpes.

6 Séances d'aviron financées par la Caisse des Écoles pour les 28 élèves de CM2 et 5 pour ceux de CM1/CM2 les vendredis après-midis une semaine sur deux.

Permis cycliste en partenariat avec la police que nous remercions les 9,15 et 16 juin pour les élèves de CM1 et CM2.

Matinée d'accueil pour les futurs élèves de PS le samedi 3 juin de 9h30 à 12h avec Mme Bricage et les Atsems. Nous avons dû changer la date prévue car une enseignante avait un impératif familial Les inscriptions des futurs PS ont commencé.

Rencontre d'École en Athlétisme au stade vendredi 2 juin 2023.

Sortie pour les 4 classes de maternelle le 2 juin à Biotropica et pour 4 classes d'élémentaire à France miniature le 26 mai. Il manquait 1000 euros à la Caisse des Ecoles pour financer ce projet. L'école organise donc une vente solidaire et écologique de vêtements d'occasion le vendredi 21 avril après le carnaval pour compléter le financement. Les familles peuvent dès à présent apporter les vêtements à l'école.

Une classe de découverte pour les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 à

Saint Pierre de Quiberon se déroulera du 22 au 26 mai. 72 élèves doivent y

participer. Le thème du séjour est la découverte du littoral avec une activité

phare, le char à voile. Une réunion d'information aux familles est prévue le 21

mars. Le financement de ce projet est le suivant : Familles : **12 599 €**

Caisse des Écoles: **16298 €**

Total : 28897€

La participation des familles varie entre 120 et 170 euros selon le Quotient familial avec un paiement en 7 échéances. L'école et la municipalité ont fait un rappel car de nombreuses familles n'ont pas acquitté leurs factures pour le moment.

L'école adresse ses remerciements à la Caisse d'école pour la prise en charge d'une part importante du financement de ce projet.

Interventions de sensibilisation de l'infirmière de l'Education nationale les 4 et 7 avril sur les thèmes de l'hygiène, de l'alimentation, du sommeil, des écrans. Une intervention sur la puberté devrait être réalisée pour les CM2.

Fête de l'école : samedi 24 juin 2023 Remise des prix : jeudi 29 juin

Langues vivantes : L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire au cycle 3 et au cycle 2. Tous les enseignants peuvent enseigner l'anglais. Mme Mazeau, habilitée en allemand, assure une découverte de l'allemand dans les classes de CM2 et CM1/CM2, le collège de la Montcient offrant en 6^e une classe bilangue.

Les procédures d'affectation pour le collège vont débiter fin mars avec la distribution de documents à vérifier et à signer par les familles.

- **Sécurité : exercice incendie du 2^e trimestre (27 janvier 2022)**

Bâtiment	heure	Temps 1	Temps 2	Nombre
Maternelle + Prim3	11h	1'39	3'54	89 E + 9 Ad
Prim1 + Prim2 + cl 11 et 12	11h50	1'30	3'20	123 E + 6 Ad

Les cornes de brume sont difficilement audibles pour toutes les classes. Le directeur doit se rapprocher des différentes classes pour être entendu.

Meilleure efficacité pour tous les élèves et leur enseignant. Le regroupement a eu lieu cette année à l'extérieur devant le portail de l'école.

Vérification des alarmes incendie et vérification annuelle des extincteurs de l'école effectuée en février 2022.

- **Mairie : point sur les travaux et investissements réalisés**

L'équipe enseignante adresse ses remerciements à Monsieur le Maire, à son équipe et aux services techniques pour la prise en compte des demandes de petits travaux. On peut citer le muret de l'école maternelle qui a été repeint.

Les enseignants ont posé deux questions à la mairie, ces dernières ont été envoyées vendredi 10 mars.

Ils souhaitent connaître les demandes d'investissement validées par la municipalité. Pour rappel, ses demandes sont :

1 Parking enseignant : Aplanir et agrandir. Faciliter l'accès à l'école en changeant la serrure du perron avec une clé par enseignant. L'accès par le dortoir est très boueux.

2 Sécuriser le muret du centre de loisirs (demande conjointe avec l'UFCV). En effet, ce muret est dangereux et incite les enfants à monter dessus et à le

traverser. Possibilités : Mettre une sorte de dossier ou des parterres de fleurs le long du muret pour dissuader de le traverser en courant.

3 Repeindre le muret de la cour de la maternelle et les murs du préau de la maternelle sans toucher aux fresques.

4 Créer un deuxième préau ou une surface couverte dans la cour d'élémentaire dans le prolongement des classes 10, 11 et 12 afin permettre aux enfants d'y jouer à l'abri en cas de pluie. (demande conjointe avec l'UFCV)

5 Fermer le placard du préau élémentaire (nous nous sommes rendus compte que l'accès libre était difficile à gérer).

6 Installer une alarme lumineuse dans chaque classe pour le PPMS intrusion et donc en cas d'alerte intrusion.

7 Billodrome dans la cour élémentaire.

Réponse : Le budget sera voté en avril, il y aura une réponse définitive à ce moment. Certaines demandes ne pourront être validées en raison des contraintes budgétaires liées au contexte économique. Néanmoins, la mairie va essayer d'en satisfaire un maximum.

Les 3 classes de maternelle du bas sont nettoyées par les trois ATSEM. La classe de maternelle salle 11 et les 7 classes d'élémentaire ainsi que le Centre de loisirs sont nettoyés par deux personnes. Il nous paraît très difficile pour deux personnes de nettoyer efficacement ces 8 classes chaque jour. Pourriez-vous réfléchir à une organisation qui permette un entretien efficace des 8 classes du haut et de la salle de motricité ?

Réponse : La municipalité ne pourra engager de personnel supplémentaire mais va réfléchir à une réorganisation qui permettrait un nettoyage plus poussé de la classe maternelle du haut.

• **Date du prochain Conseil d'École :** Mardi 20 juin 19h

○ **Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :**

Le compte-rendu du Conseil d'École sera affiché à l'école et publié sur le site, avec information de Madame l'Inspectrice.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école afin de ne pas avoir à le photocopier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La secrétaire, M.MONTFORT

Le directeur, M.DURAND.

